

Conseil communautaire du 23 mars 2015

Prospective Agenda 21

Scénarios de l'Aulne Maritime

La prospective est un outil qui permet d'envisager notre territoire dans 20-30 ans en fonction des choix qui seront opérés et de notre capacité à agir. Cet outil permet d'explorer le champ des possibles, de prendre conscience des enjeux du territoire et de se donner les moyens de (ré)agir.

I. Scénario au fil de l'eau : « Au fil de l'Aulne »

*Pour commencer, nous pouvons envisager un scénario « au fil de l'eau » pour le territoire, c'est-à-dire un futur possible pour notre CC dans le cas où l'on « laisse - aller » le territoire. Ce scénario est envisagé à partir du **prisme de l'attractivité foncière**.*

La situation de carrefour de l'Aulne Maritime continue de séduire les ménages avec enfants, toujours plus nombreux à venir s'installer sur le territoire. En effet, en vivant sur l'une des quatre communes Le Faou, Rosnoën, Pont-de-Buis lès Quimerc'h ou Saint-Ségat, les parents limitent leurs trajets domicile-travail s'ils sont en emploi dans des villes aussi distantes que Brest, Quimper, Crozon ou des communes du COB, ils ne font qu'une demi-heure de route chacun. Par ailleurs, le foncier meilleur marché par rapport à la moyenne du Pays de Brest et la présence d'écoles sur chacune des communes facilitent l'installation de jeunes ménages avec enfants, primo-accédants, sur le territoire. Ils bénéficient en outre d'un cadre de vie agréable pour élever leurs enfants, dans un milieu mi-rural, mi-maritime, qui permet de se déconnecter de l'effervescence des grandes villes sans être trop éloigné non plus de certains services (collèges, lycées, cinéma, etc.).

Néanmoins, la CC continue d'attirer davantage de professions intermédiaires que de cadres supérieurs. En effet, si le prix du foncier attire les professions intermédiaires, le parc de logements vieillissant et énergivore dissuade les cadres supérieurs à acheter. De plus, le manque d'espaces connectés pour travailler à distance et l'image (trop) industrielle de Pont-de-Buis lès Quimerc'h n'encourage pas les CSP+ à s'installer.

Les industries de Pont-de-Buis lès Quimerc'h restent le poumon économique de l'Aulne Maritime. Cependant, elles n'embauchent plus autant d'ouvriers du fait de la mécanisation de leurs activités et la commune voit de moins en moins d'habitants s'installer. L'évolution des comportements de consommation (utilisation de la voiture, achat en GMS, drive, etc.) fait péricliter les commerces locaux sur l'ensemble des communes et la chute du nombre de touristes n'aide pas à endiguer cette tendance. Rosnoën et Le Faou continuent d'assumer leur rôle de « porte d'entrée » de la Presqu'île de Crozon mais la perte du label « petite cité de caractère » du Faou n'apporte plus autant de visibilité au territoire. Le manque d'infrastructures et d'hébergements touristiques ainsi que la mise en valeur limitée du patrimoine culturel et naturel de la CC font que les visiteurs ne s'arrêtent plus sur notre territoire, ils le traversent.

Le maintien des écoles communales, l'existence des deux EHPAD et la présence d'une maison rurale de santé permettent à tous types de ménages de se maintenir sur le territoire. Toutefois, l'absence de politique « jeunesse », le manque d'alternatives à l'EHPAD et les difficultés de mobilité (par manque de service de transport adapté) – surtout dans un contexte actuel où les familles sont moins solidaires qu'auparavant – fait qu'il est de plus en plus difficile de s'occuper et de vieillir en Aulne Maritime.

Cependant, l'implication structurelle de la population dans la vie associative, la prise de conscience des élus communautaires et communaux ainsi que le dynamisme de l'ensemble des acteurs locaux sont largement favorables à la construction d'un projet de développement durable adapté aux réalités du territoire. Mais la concrétisation de celui-ci se fait encore attendre... n'est-il pas déjà trop tard ?

2. Scénario noir : « La CCAM en rade... »

Le scénario noir est le **scénario catastrophe**, où tout irait de mal en pis sur l'Aulne Maritime. Il permet de prendre conscience des risques auxquels nous pouvons être confrontés si nous n'anticipons pas le développement à long terme de notre territoire. Ce scénario débute par le prisme de la **désertification économique**.

Si la communauté de communes de l'Aulne Maritime est le territoire qui bénéficie de la localisation la plus stratégique du Finistère, elle n'a pourtant pas su en tirer profit.

Hormis la zone du Quiella idéalement située, toutes les autres zones d'activité ont été désertées au profit de celles plus attractives et mieux desservies en THD et en services. Les entreprises issues de la pépinière ne s'installent pas sur le territoire de la CC car elles peinent à trouver des locaux adaptés à leurs besoins ; et celles qui se sont déjà installées ne peuvent se développer davantage du fait de la loi littorale et du SCoT. Les élus, absents lors des réunions, n'ont effectivement pas pu faire entendre nos préoccupations et défendre les intérêts de l'Aulne Maritime. Par ailleurs, les commerces ont désormais tous fermés, faute de consommateurs réguliers. Pont-de-Buis lès Quimerc'h, qui était jusqu'à présent le poumon économique de la communauté de communes, s'est vidée de ses industries : le repreneur de Salaün Holiday a préféré rapprocher le centre de décision de son lieu d'habitation et les groupes Nobelsport et Livbag-Autoliv ont choisi de délocaliser la production réalisée à Pont-de-Buis lès Quimerc'h pour des raisons stratégiques...

Face à cette réalité économique, l'installation de nouveaux ménages est compromise. Le taux de chômage augmente et les habitants sont contraints d'aller chercher du travail ailleurs. Ceux qui choisissent de rester sont soit retraités, soit bénéficiaires du RSA ou bien travaillent à l'extérieur du territoire. Les mouvements pendulaires augmentent et les communes deviennent des cités-dortoirs. La qualité des logements se dégradent de manière inquiétante faute de propriétaires suffisamment fortunés pour les rénover. Il n'y a plus de réelle cohésion sociale sur le territoire, les habitants ne se côtoient plus, l'Aulne Maritime tombe en désuétude.

Or, la perte d'identité du territoire vient ternir l'image de l'Aulne Maritime. Elle n'attire plus ni la population, ni les touristes. Par ailleurs, la perte du label « petite cité de caractère » du Faou n'offre plus de visibilité à la CC ; sans compter que l'absence de commerces, la mauvaise qualité de l'accueil, la faiblesse des hébergements touristiques et le manque de moyens de l'intercommunalité pour investir dans des infrastructures attractives ne permettent plus de capter la population de passage. Le territoire subit de plein fouet « l'effet tunnel ».

En outre, du fait de l'absence de fréquentation, le Conseil général du Finistère et la Région Bretagne ont pris respectivement une décision drastique : les cars du réseau Penn ar Bed ne desserviront plus les communes du Faou et de Rosnoën et la halte ferroviaire à Pont-de-Buis lès Quimerc'h ne sera plus jamais programmée. La population se voit alors enfermée dans des cœurs de ville désertés par les commerces et contrainte à s'acheter un véhicule, à s'isoler ou à partir.

Face à cette situation inquiétante, la CC se retrouve à court d'arguments pour choisir l'intercommunalité qu'elle veut intégrer. Elle n'a plus rien à offrir et se voit totalement éclatée entre la CC du Pays de Landerneau-Daoulas, celle de la Presqu'île de Crozon et celle de Châteaulin et du Porzay. Chacune des communes, se retrouvant en bout de territoire et privée du poids des trois autres, peine à faire valoir ses intérêts dans sa nouvelle intercommunalité.

3. Scénario rose : « La CCAM : on n'y passe plus, on y reste ! »

Enfin, nous pouvons aussi envisager un scénario rose pour le territoire, c'est-à-dire un scénario qui place le territoire dans un **monde de « bisounours »** où tout se passe merveilleusement bien (mais qui ne tient effectivement pas compte de toutes les réactions en chaîne). Ce scénario est réalisé à partir du **prisme touristique**.

Le projet de Térénez a permis de décupler la visibilité du territoire de l'Aulne Maritime. Les touristes ne viennent plus simplement admirer le pont à haubans, ils restent dorénavant sur le site pour profiter du lieu. Des terrasses ont été aménagées pour que les touristes puissent déguster les produits de la brasserie, de la miellerie et du vivier dans un panorama exceptionnel. Un café/restaurant propose aussi de servir des produits du terroir et un chef amoureux du cadre s'est installé pour proposer des cours de cuisine « ambiance terre/mer » ainsi que des dégustations de vins. Des auto-entrepreneurs ont aussi profité de l'ouverture de l'Aulne Maritime sur la mer pour proposer des activités nautiques telles que des cours de kayak, de voile, de *stand up paddle* ou encore de plongée en rade de Brest. Toutefois, d'autres formes de tourisme « intelligent » se sont développées en parallèle.

Premièrement, le tourisme culturel. Depuis 2015, l'Office du tourisme communautaire organise une fête médiévale sur la commune du Faou, qui bat son plein chaque année. Dans l'optique de faire profiter l'ensemble du territoire des retombées économiques de l'évènement, un programme de festivités ingénieux a été imaginé, associant les trois autres communes du territoire et valorisant leur patrimoine culturel respectif. Le projet de réalité augmentée et la démarche locale de géocaching contribuent également à promouvoir les spécificités locales et à rendre le territoire plus visible encore.

Deuxièmement, le tourisme industriel. La CC a su tirer profit de sa position carrefour et faire de l'Aulne Maritime le territoire de séminaires par excellence. Par ailleurs, Pont-de-Buis lès Quimerch a trouvé une solution innovante et durable pour réhabiliter sa friche industrielle, attirant de nombreux professionnels aux problématiques similaires.

Troisièmement, le tourisme « nature ». Grâce à ses nombreux partenariats avec le PNRA, des acteurs locaux engagés et des spécialistes de l'environnement, la CC de l'Aulne Maritime a réussi à valoriser son patrimoine naturel exceptionnellement bien préservé. Des circuits de randonnée « intégrés » au GR et au chemin de Compostelle ont été aménagés et des activités nouvelles ont fait leur apparition : accrobranche en forêt du Cranou, plongée en rade de Brest et visites guidées sur sites géologiques, faunistiques et floristiques. En outre, l'hôtellerie de plein air s'est habilement développée pour le plus grand bonheur des voyageurs.

Aujourd'hui, les visiteurs viennent de tout part – de la terre comme de la mer – et, du fait de la montée en puissance du tourisme, la Communauté de communes a choisi de développer la mobilité durable. Elle a mis un point d'honneur à déployer pistes cyclables et voies vertes. Des espaces de covoiturage et des parkings relais ont été aménagés pour limiter la place de la voiture et donner la priorité aux piétons ; des vélos standards et électriques sont dorénavant proposés à la location, tant pour les touristes que pour les locaux.

L'essor du tourisme a largement bénéficié au tissu économique local. Les visiteurs, plus nombreux, consomment davantage sur le territoire et cherchent à y séjourner pour jouir pleinement du cadre et des festivités. Hôtels, gîtes et restaurants ont fleuri, et nouent des partenariats durables avec les commerces de proximité et les agriculteurs établis en circuits-courts, de plus en plus nombreux.

Enfin, ce dynamisme territorial scelle l'identité des habitants. Ils sont fiers d'appartenir à un « territoire qui bouge » et, dans un processus vertueux, s'impliquent fortement dans la vie locale. Ainsi, par l'organisation de fêtes de voisinage, la création de jardins partagés et l'embellissement volontaire des quartiers vétustes, ils contribuent largement au « bien vivre ensemble ». Par ailleurs, la volonté politique forte de rénover le parc de logements existants sur le territoire, de construire des logements passifs, de s'appuyer sur les énergies renouvelables et de réaliser un aménagement numérique ambitieux a permis d'attirer de nombreux ménages et de nouvelles entreprises sur le territoire. Ils bénéficient à la fois d'une position carrefour optimale, de services de proximité essentiels et d'un cadre de vie agréable. La vacance de logements et la précarité énergétique se résorbent tandis que les centres-bourgs et les zones d'activité se dynamisent.

4. Scénario tendanciel : « La CC de l'Aulne, du maritime et du terroir »

*A la vue de ce que nous attendons de notre démarche agenda 21 et des enjeux du territoire (déterminés par le comité de pilotage suite au diagnostic territorial et aux réunions publiques), il est toutefois possible de construire un **scénario tendanciel** pour notre communauté de communes. Ce scénario part de la **revitalisation des centres-bourgs**.*

La communauté de communes, constatant une diminution inquiétante de ses petits commerces, a choisi d'engager une politique volontariste de redynamisation de ses centres-bourgs.

Pour cela, elle a commencé par impulser une politique de rénovation du bâti existant afin d'adapter les logements au parcours résidentiel des ménages. Studios, appartements, pavillons et maisons partagées composent équitablement l'offre résidentielle. Ainsi, quelque soit leur composition et leur degré d'autonomie, les ménages ont désormais la possibilité de se maintenir sur le territoire et donc de consommer localement. En parallèle, dans un souci d'exemplarité, la CC a privilégié la construction de bâtiments passifs et a favorisé le développement des énergies renouvelables. Une filière bois-énergie a été mise en place et des réseaux de chaleur alimentent aujourd'hui l'ensemble des bâtiments communaux et les nouveaux quartiers résidentiels. Cette politique volontariste de l'habitat a non seulement permis de maintenir la population existante mais a aussi permis d'attirer de nouveaux habitants.

Par ailleurs, la réflexion poussée de l'aménagement numérique a largement contribué au développement des zones d'activités et du télétravail. Aujourd'hui, les habitants ne sont plus contraints à des trajets domicile-travail quotidiens et fatigants, ils peuvent travailler dans leur commune, notamment au sein de tiers-lieux mis à disposition. Ces espaces partagés ont permis d'augmenter les rencontres entre entreprises de différents secteurs et de différentes filières d'activités ce qui a suscité de nombreuses innovations en Aulne Maritime. La CC est dorénavant reconnue comme une « terre d'innovation » et de plus en plus d'entreprises innovantes éclosent ou s'installent sur le territoire du fait du dynamisme économique et de l'offre numérique.

Cette tendance à l'ancrage territorial a largement contribué à renforcer l'identité de l'Aulne Maritime. La cohésion sociale s'est améliorée et les habitants sont de plus en plus impliqués localement : ils organisent davantage de festivités, s'investissent dans des associations locales, s'initient à la consommation collaborative et favorisent les circuits-courts. Ainsi, les commerces locaux se maintiennent et se développent, les services de proximité aussi et l'activité agricole trouve un nouveau souffle.

La population est fière d'habiter en Aulne Maritime. Elle devient même un vecteur à part entière de la promotion du territoire et de la préservation des ressources naturelles et patrimoniales. De plus en plus de touristes sont alors attirés par l'image du territoire, son dynamisme, son cadre de vie et la variété de son patrimoine. Une programmation réfléchie des animations territoriales a permis d'équilibrer les actes de consommation entre les communes et de faire profiter chacune d'entre elles des retombées positives du tourisme. Les commerces locaux résistent de plus en plus aux variations économiques et les services de proximité se sont maintenus.

Par ailleurs, l'ancrage territorial de la population et des entreprises, combiné à l'essor du tourisme, a permis de revisiter complètement la mobilité. L'utilité de la voiture ayant diminuée, les communes ont donné la priorité aux piétons et aux transports « durables ». Les centres-bourgs ont été repensés pour aménager des voies piétonnes et cyclables ; un système d'auto-stop organisé a été mis en place – notamment vers les lieux de travail, de consommation et de loisirs – et des aires de covoiturage ont été créées pour répondre aux besoins grandissants en Finistère. La position de carrefour de la CC ainsi confortée lui a permis de développer son activité d'accueil d'entreprises dans le cadre de séminaires ; mais aussi de faire pression pour multiplier les dessertes de cars et maintenir la halte ferroviaire à Pont-de-Buis lès Quimerch. Le territoire est aujourd'hui accessible et dynamique.